

## DEMANDE D'AUTORISATION DE DISPERSION DE CENDRES DANS LE JARDIN DU SOUVENIR

à Monsieur le Maire de Berre l'Etang,

Je soussigné(e).....

Demeurant .....

degré de parenté avec le défunt .....

sollicite l'autorisation de disperser dans le jardin du souvenir du cimetière St-Roch, sur la commune de Berre l'Etang, les cendres de :

M.....

Domicilié(e) en son vivant : .....

né(e) le ..... à .....

décédé(e) à ....., le .....

Date et heure prévue pour la dispersion : le ..... à ..... h .....

dont la crémation a eu (aura) lieu le ..... au crématorium de .....

Inhumé le : ..... au cimetière de : .....

*Je m'engage à prendre en charge les frais en résultant et garantis expressément la commune de Berre l'Etang, contre toute réclamation pouvant survenir du fait de cette dispersion dont je prends l'entière responsabilité.*

Fait à Berre l'Etang, le .....

Signature

« Les informations collectées par La Commune de Berre l'Etang font l'objet d'un traitement manuel et automatisé. Ces informations sont à destination exclusive de la Commune. Les données seront conservées le temps nécessaire à l'accomplissement des différentes finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre mail à [dpo@berre-l-etang.fr](mailto:dpo@berre-l-etang.fr). Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. »

## AUTORISATION DE DISPERSION DE CENDRES DANS LE JARDIN DU SOUVENIR

Le Maire de la commune de Berre l'Etang, autorise la dispersion dans le jardin du souvenir du cimetière St-Roch, des cendres de :

M.....

né(e) le ..... à .....

décédé(e) à ....., le .....

la dispersion se fera le ..... à .....h.....

Fait à Berre l'Etang, le .....

Le Maire,

**Mario MARTINET**